

## SAINT-OFFENGE DESSOUS

Fa Si La Jouer 2011

## Un petit air des States'



K2 : électrifie la scène !

Le 15 octobre dernier, la salle des fêtes de St Offenge Dessous avait un petit air des States'... C'était, semble-t-il, le fil conducteur de cette seconde édition de Fa Si La Jouer !

C'est depuis le campement des «MICMACS», que Carole et Manu nous ont conté l'histoire de NAGAWIKA le petit indien qui traversa la Grande Plaine pour retrouver le sorcier de sa Tribu...

Un conte original, écrit pour la circonstance, où se sont mêlés personnages truculents, animaux de la forêt, rebondissements, et séquences musicales pour la grande joie des nombreux enfants présents et, il faut le dire, de leur parents qui pour l'occasion avaient déserté le Saloon afin de mieux suivre l'aventure...

Sans perdre un instant, Muriel et Nicole ont entraînés l'assistance dans un cours de Country et de Madison.. « Coton Eye Jo » a connu un franc succès !, juste avant que le Dance' Group CAMILLE & CO nous présente une version underground de LOGOBITOMBO..

La journée s'est prolongée coté scène. En l'absence de KARAVAN', c'est le trio CHIPSIE KING qui a ouvert les concerts. 2 guitares à la fois précises et rapides et une voie de Crooner pour nous faire redécouvrir le Jazz façon Django Reinhardt.

Retour vers le Mississippi avec le groupe CACTUS. Paul à la basse et Patrick à la Guitare, nous entraînent pendant une heure au sud des Etats-Unis. Renforcé par l' Harmonica et le Bottleneck, CACTUS a pris le temps de revisiter quelques standards du Blues.

La page américaine se referme avec K2, qui arrive... par le Bar !. Un accordéon une guitare et un violon, autant d'instrument qui, aussi « électrifiés » que le chanteur, embarquent rapidement le public dans leur répertoire de variété française.

C'est le groupe DC7 qui clôturera la soirée. Des Ballades au Hard Rock, des guitares saturées aux claviers mélodiques, toujours appuyés par une ligne rythmique batterie-djembé, les 7 musiciens de DC7 ont proposé un large échantillon de leur setlist Pop Rock.

Le Sou Des Ecoles, remercie les bénévoles qui ont offert leur temps dans l'organisation et le service ; les conteurs, danseurs, musiciens, techniciens tous amateurs qui ont œuvré gratuitement. Mais également le public présent en témoignage de leur soutien, pour que de telles initiatives puissent perdurer et favoriser le financement d'activités pédagogiques pour tous les enfants des écoles de St offenge.

PL



Cactus : remonte le Mississippi pour raconter le Blues.

## En bref

## GRÉSY-SUR-AIX

## Super loto

Le 29 octobre à 18 heures le Club de cyclos de Grésey sur Aix organise à la salle des fêtes un super loto.

**Nombreux lots à gagner :** Scooter ; 1 semaine en appartement pour 4 personnes ; VTT ; Tablette tactile ; gps ; caméscope ; écran plat PC ; aspirateur ; centrale vapeur ; appareil photos .....

## Restauration sur place

5€ le carton - 20€ les 5 cartons

## CONJUX

## Permanence

Yves Husson, conseiller général du canton de Ruffieux, tiendra une permanence à la mairie de Conjux, le jeudi 3 novembre de 14 h à 15 h.

Il se tiendra à la disposition des personnes qui souhaitent le rencontrer.

## CHAUTAGNE

D 911 : Saint-Pierre-d'Albigny  
Accès Col du Frêne

En raison des travaux d'enfouissement de la ligne EDF et des fourreaux pour le réseau numérique très haut débit, la circulation sur la RD 911, entre le Col du Frêne et Saint-Pierre-d'Albigny, sera interdite aux véhicules de plus de 26 tonnes du mercredi 26 octobre au mardi 15 novembre dans les deux sens de circulation.

## RUFFIEUX

## Permanence

Yves Husson conseiller général du canton de Ruffieux, tiendra une permanence à la mairie de Ruffieux le samedi 29 octobre de 9 h à 10 h.

Il se tiendra à la disposition des personnes qui souhaitent le rencontrer.

## LE BOURGET-DU-LAC

Du 28 octobre au 6 novembre au Prieuré.

## Bernard Vincent en expo

Chaque année depuis trois ans, le peintre Bernard Vincent crée l'événement et nous régale d'une très belle exposition dans un lieu magique, le Prieuré au Bourget-du-Lac. Cette année, réjouissez-vous il ne déroge pas à la règle. Il nous offre une nouvelle fois un moment culturel et artistique rare à savourer sans modération du 28 octobre au 6 novembre.

Ses œuvres ne laisseront personne indifférent, touché à la fois par toutes les émotions que l'artiste y exprime, par la pureté de son geste et son travail sur les couleurs. Bernard Vincent est avant tout un coloriste tout en étant un figuratif approchant un peu de l'impressionnisme. Ses toiles prennent alors toute leur ampleur quand l'artiste travaille la matière au couteau sur sa toile.

Savoyard au plus profond de lui et membre de la société des peintres de montagne qui existent depuis 113 ans, Bernard Vincent exprime son art en mettant toute la beauté des montagnes, des lacs de sa Savoie, mais aussi des villes (Aix-les-Bains, Paris, Lyon, Venise, News-York) et des scènes de musique, orchestres, jazz. Il s'est de plus lancé avec un certain succès dans l'art abstrait.

C'est véritablement le plaisir de peindre qui ressort de ses toiles ainsi que le plaisir de faire partager sa passion. Il vit complètement sa toile qui reflète tous ses sentiments et toute sa vision du monde en tant qu'artiste. Devant cha-



L'artiste Bernard Vincent vous attend au Prieuré du Bourget-du-Lac.

cune de ses œuvres, nous, spectateurs, pouvons alors que nous sentir happés par tant de générosité, de sentiment, pour ne faire plus qu'un avec la toile.

Par sa qualité, une exposition de Bernard Vincent n'est à rater sous aucun prétexte. Une soixantaine de toiles de toutes dimensions sera alors exposée au Prieuré. On retrouvera tous ses thèmes de prédilection. Pour cette année, il partage l'affiche avec l'artiste

Frédéric Clerc-Renaud, sculpteurs, qui présentera beaucoup de bronzes et des terres cuites.

Le vernissage de leur exposition se tiendra le vendredi 28 octobre à partir de 18 h. L'exposition est visible tous les jours de 10h à 12h et 14h30 à 19h (entrée libre).

Pour plus d'informations : [bernardvincent.com](http://bernardvincent.com) ou [clerc-renaud.com](http://clerc-renaud.com).

## TRÉVIGNIN

Conseil municipal

## Les nouveaux élus déjà au travail

## Création et composition des commissions communales

Suite aux élections partielles du 18 septembre 2011, il y a lieu de modifier ainsi qu'il suit les diverses commissions communales à caractère permanent, pour la durée du mandat, suivant le tableau ci-annexé. Monsieur le Maire est de plein droit responsable de chaque commission.

## Administration Générale - Vie Scolaire

**Président :** PLUVINAGE Frédéric  
**Membres :** FILLARD Catherine - GOMEZ Christelle - LHEUREUX Marie-France - MORAND Nadine

## Travaux / Investissements - Environnement

**Président :** REGNIER Bernard  
**Membres :** CARDONE Daniel - LUSIN Michel - MOIREAUD Georges - MOREAU Eric - PLUVINAGE Frédéric

## Personnel Communal - Finances

**Président :** CHAPUIS Nicolas  
**Membres :** CARDONE Daniel - DROIN Joëlle - FILLARD Catherine - LHEUREUX Marie-France

## Animation / Information/ Communication

**Président :** POZZANI Anna  
**Membres :** CHAPUIS Nicolas - GOMEZ Christelle - LHEUREUX Marie-France - MORAND Nadine - SAVIOZ Chantal

## Urbanisme

**Président :** GONTHIER Gérard  
**Membres :** CHAPUIS Nicolas - POZZANI Anna - PLUVINAGE Frédéric - REGNIER Bernard

## Constitution de la commission d'appel d'offres

**Membres titulaires :** CARDONE Daniel - MOIREAUD Georges - REGNIER Bernard

**Membres suppléants :** CHAPUIS Nicolas - LUSSIN Michel

## Représentants au sein de la communauté d'agglomération du lac du Bourget (CALB) :

**Délegué titulaire :** CHAPUIS Nicolas  
**Délegués suppléants :** CARDONE Daniel - GOMEZ Christelle

Monsieur Gérard GONTHIER maintient sa fonction de délégué titulaire.

## Désignation des délégués à la commission intercommunale des impôts directs (CIID) :

**Délegué titulaire :** MOREAU Eric  
**Déleguée suppléante :** GOMEZ Christelle

## Désignation des délégués au parc naturel régional des bauges :

**Délegué titulaire :** POZZANI Anna  
**Délegués suppléants :** REGNIER Bernard - SAVIOZ Chantal

## Désignation des représentants au sein de Métropole Savoie :

**Délegué titulaire :** CHAPUIS Nicolas  
**Délegué suppléant :** CARDONE Daniel

## Désignation de délégués à l'association cantonale enfance jeunesse (ACEJ) :

**Délegué titulaire :** CHAPUIS Nicolas  
**Délegués suppléants :** PLUVINAGE Frédéric - POZZANI Anna

## Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du C.C.A.S. :

Monsieur le Maire rappelle qu'il est président de droit du C.C.A.S.

A été proclamé membre du Conseil d'Administration : SAVIOZ Chantal

## Désignation d'un délégué au syndicat intercommunal social du canton d'Aix-les-Bains (SISCA) :

**Déleguée titulaire :** DROIN Joëlle  
Mesdames Anna POZZANI et Christiane CARRICHON déléguées suppléantes désignées en 2008 maintiennent leurs fonctions.

## Indemnité de fonction des adjoints :

Monsieur Frédéric PLUVINAGE, 1<sup>er</sup> Adjoint : 8.25% de 17% de l'indice brut 1015

Monsieur Bernard REGNIER, 2<sup>e</sup> Adjoint : 8.25% de 17% de l'indice brut 1015

Monsieur Nicolas CHAPUIS, 3<sup>e</sup> adjoint : 8.25% de 17% de l'indice brut 1015

Madame Anna POZZANI, 4<sup>e</sup> adjointe : 8.25% de 17% de l'indice brut 1015

## Recours en annulation d'un arrêté portant refus d'un permis de construire - désignation d'un avocat

Par une requête enregistrée au Greffe du Tribunal Administratif de Grenoble le

25 juillet 2011 Monsieur HUDRY Philippe a formé un recours tendant à l'annulation de l'arrêté en date du 26 mai 2011 portant refus de permis de construire concernant la réalisation de deux bâtiments d'élevage de pigeons. Monsieur HUDRY Philippe avait formé un recours en suspension de l'exécution de cette décision. Ce recours (référé sur l'urgence) a été rejeté par ordonnance du Juge des référés du 17 août 2011.

La Commune doit défendre dans le cadre du recours en annulation de l'arrêté portant refus de permis de construire et désigne Maître Sandrine FIAT du cabinet CDMF-AVOCATS à GRENOBLE.

## Achat de matériels - école

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Frédéric PLUVINAGE, qui explique que suite à l'étude du dossier concernant la réparation et la mise en conformité des jeux extérieurs de l'école, il y a lieu de condamner momentanément ces équipements.

Il explique également que suite à la demande de Madame la Directrice d'école, il y a lieu d'installer des joints anti pince-doigts sur certaines portes à l'école.

## Achat d'une armoire réfrigérée positive - cantine :

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de remplacer une armoire réfrigérée positive à la cantine qui ne fonctionne plus et nécessite une réparation trop coûteuse. Il présente le devis de la Société FRIMATEC qui s'élève à 1.205,00 € H.T soit 1.441,18 € TTC.

## Forêt communale - Coupes a mar-teler 2012 :

Le Conseil Municipal demande à l'Office Nationale des Forêts de bien vouloir procéder au martelage des coupes.

Pour la délivrance de bois sur pied des bois d'affouage le Conseil Municipal désigne comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied : Messieurs : Gérard GONTHIER, Georges MOIREAUD, Serge MORAND